

# LIGNES DIRECTRICES

## *Subvention pour événements scientifiques du CRIR*

6 novembre 2024

### RÉSUMÉ

---

Ce document décrit les lignes directrices permettant de baliser la subvention pour événements scientifiques offerte par le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), ci-après nommée « la Subvention ».



Crédit photo : Connie Tang, M.Sc. Research Impact Canada

# PRINCIPES

---

La Subvention suit 5 principes directeurs

- 1- Répondre aux priorités du plan de développement
- 2- Contribuer au leadership international, national ou provincial de la recherche en réadaptation
- 3- Créer de la valeur pour la communauté élargie du CRIR
- 4- Servir d'effet levier
- 5- Être octroyée sur une base discrétionnaire, selon des critères sujets à interprétation

## **Priorités du plan de développement**

La demande de Subvention doit démontrer de façon explicite les liens avec les orientations du plan de développement du centre de recherche. Elle doit aider à atteindre les objectifs, activités et indicateurs décrits sur le site web du CRIR : [https://crir.ca/wp-content/uploads/2022/04/Orientations-2022-2028\\_objectifs\\_activites\\_indicateurs\\_FR.pdf](https://crir.ca/wp-content/uploads/2022/04/Orientations-2022-2028_objectifs_activites_indicateurs_FR.pdf)

## **Leadership de la recherche en réadaptation**

La demande doit mobiliser au moins un, et idéalement plusieurs membres du CRIR sur le comité organisateur de l'événement, dans la mesure du possible. La demande doit aussi expliquer les rôles des personnes organisatrices (ex. membres étudiants, cliniciens, chercheurs). Elle doit démontrer comment la Subvention promeut le leadership du CRIR au niveau international, national ou provincial sur la scène de la recherche en réadaptation, selon le niveau de financement demandé. Finalement, les demandes devront préciser comment l'événement sera publicisé et comment le matériel promotionnel du CRIR sera utilisé pour faire rayonner le centre de recherche (contacter [administration.crir@ssss.gouv.qc.ca](mailto:administration.crir@ssss.gouv.qc.ca) pour obtenir du matériel promotionnel).

## **Valeur pour la communauté élargie du CRIR**

Les demandes seront évaluées en se demandant « qui bénéficie » de la Subvention. Les bénéfices pour les membres peuvent comprendre la possibilité d'assister à l'événement scientifique organisé en présentiel ou en virtuel, du maillage encadré pour les chercheurs et chercheuses du CRIR

prévu dans les activités de l'événement, de même que des retombées en lien avec la recherche et la mobilisation des connaissances pour les membres étudiants, professionnels de recherche, cliniciens ou gestionnaires. La demande doit proposer une estimation du nombre de membres qui bénéficieront de la Subvention. Si l'événement se déroule au Canada ou à l'international, il est nécessaire que la demande fasse clairement ressortir les retombées concrètes pour le CRIR et ses membres. Par exemple, un atelier réalisé en Europe pourra faire l'objet d'une capsule vidéo ou d'un rapport partagé aux membres dans le cadre d'une conférence-midi du CRIR. Les demandeurs ont la responsabilité de prendre l'initiative d'organiser la « version locale » de leur événement dans l'année qui suit l'événement.

### **Effet levier**

La Subvention doit être appariée avec d'autres fonds pour servir d'effet levier. Les catégories de frais remboursées par la Subvention doivent être explicites (ex. frais d'interprétation, frais des chercheurs invités ou « keynote »).

Il ne s'agit pas d'une subvention de voyage pour les membres du CRIR (voir la [subvention de soutien pour présentation à des congrès](#) pour ce type de besoin).

Pour cette raison, la demande doit présenter le budget global de l'événement et toutes les sources de revenus. À titre de repère, la Subvention devrait représenter moins de 10% des frais de l'événement (événement international 5 k\$ pour un budget de >50k\$ ; événement national 2,5 k\$ pour un budget de >25k\$ ; événement local 1,5 k\$ pour un budget de >15 k\$). Il est possible d'organiser un événement international au Québec et d'obtenir 5k\$ selon l'arrimage avec l'ensemble des critères décrits dans le présent document.

### **Subvention discrétionnaire**

Le caractère discrétionnaire de la Subvention permet de juger les critères en fonction de l'état du budget du CRIR, de la répartition équitable entre les sites, et du contexte spécifique de domaines de recherche plus nichés. Une liste de points est présentée dans la prochaine section. Un registre des

subventions accordées est tenu par le siège administratif pour conserver la trace des décisions et guider le comité.

## LISTE DE VÉRIFICATION

---

- Clarté du lien avec les orientations du plan de développement et la recherche en réadaptation
- Justification du nombre de membres du CRIR sur le comité organisateur de l'événement
- Clarté des rôles des personnes organisatrices (ex. membres étudiants, cliniciens, chercheurs)
- Description du potentiel de rayonnement du CRIR au niveau international, national ou provincial
- Stratégies explicites pour la visibilité du CRIR avant et pendant l'événement
- Bénéfices concrets de la Subvention ; directs (pendant l'événement par ex. estimation du nombre de membres participants) ou indirects (diffusion d'un livrable concret aux membres au retour de l'événement)
- Effet levier en pourcentage (montant de la Subvention vs Budget total de l'événement, incluant les contributions en nature)

---

### ***Comité services aux membres***

Ce document a été élaboré par le Comité services aux membres et adopté par le Comité d'orientation de la recherche le 6 novembre 2024. Ce comité révisé de façon régulière les services aux membres du CRIR afin de s'adapter aux capacités financières du centre de recherche, aux changements législatifs et règlementaires, et aux services offerts dans l'écosystème de la recherche.

### **Composition du Comité :**

Claudine Auger, co-directrice scientifique, présidente du comité

Danielle Thériault, adjointe à la direction scientifique par intérim,  
coordonnatrice du comité

Philippe Archambault, co-directeur scientifique

Johanne Higgins, responsable d'unité thématique des axes et chercheure  
IURDPM

Eva Kehayia, responsable du site HJR

Walter Wittich, responsable du site CRLLM et INLB